



# GUIDE DES AIDES ET DES FINANCEMENTS À L'INTERNATIONAL



1<sup>ÈRE</sup>  
ÉDITION  
2020



# MOT DU PRÉSIDENT



**Notre guide vise à démontrer l'implication commune des institutionnels et des acteurs économiques locaux, à promouvoir et à développer l'excellence de Mayotte, 101ème Département de France et Région Ultrapériphérique de l'Union Européenne, à l'international.**

En effet, qu'elles aient une activité nautique, numérique, cosmétique, les entreprises d'aujourd'hui sont toutes dans une dynamique internationale, car leurs clients sont mahorais avec des références internationales.

L'Agence de développement et d'Innovation de Mayotte, ADIM, dans le cadre de la Team France Export travaille à inscrire les entreprises mahoraises dans cette dynamique globale, et ainsi assurer leur croissance au sein de leur environnement régional, en Afrique de l'Est et dans le monde.

L'objectif est de développer de nouveaux débouchés, avec une stratégie constante de renforcement des activités des entreprises de Mayotte à l'export et de mise en place de partenariats concrets.

Notre accompagnement à l'international se base sur des méthodes qui permettent la préparation progressive et le suivi des entreprises mahoraises à un développement extérieur.

Ce guide des dispositifs et financements s'inscrit dans ce cadre et propose des réponses très pratiques pour les entreprises mahoraises.

Il s'adresse aux banques, aux structures d'accompagnement et à toutes les entreprises. L'équipe de l'ADIM, ainsi que ses partenaires sont à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires.

**Monsieur Ben Issa OUSSENI**

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE  
PRÉSIDENT DE L'AGENCE  
DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'INNOVATION  
DE MAYOTTE

# SOMMAIRE

	<b>PRÉSENTATION DU GUIDE</b>	<b>4 - 5</b>
	<b>PRÉSENTATION DES ACTEURS</b>	<b>6 - 7</b>
	<b>S'INFORMER ET SE FORMER</b>	<b>8 - 15</b>
	<b>PROSPECTER</b>	<b>16 - 18</b>
	<b>RECRUTER</b>	<b>19 - 20</b>
	<b>EXPORTER</b>	<b>21 - 29</b>
	<b>S'IMPLANTER</b>	<b>30 - 36</b>
	<b>TRANSVERSES</b>	<b>37 - 44</b>
	<b>ILS NOUS PARLENT DE LEURS EXPÉRIENCES</b>	<b>45 - 47</b>
	<b>CONTACT</b>	<b>48 - 49</b>



## Le guide des aides et financement à l'international est constitué de fiches de présentation des principaux dispositifs d'aides et financements à l'international.

Ces dispositifs recensés couvrent les différents jalons qu'empruntent les entreprises pour mener à bien une démarche internationale : les premiers prérequis -besoin de s'informer/se former- les premiers contacts à l'international pour « prospecter » et enfin les démarches plus en aval pour exporter ses produits et services, voire s'implanter à l'étranger en passant par l'étape de recrutement international. Chacun de ces jalons est caractérisé dans le guide par un code couleur.



**S'INFORMER  
SE FORMER**



**PROSPECTER**



**RECRUTER**



**EXPORTER**



**S'IMPLANTER**

Certains dispositifs sont transversaux à plusieurs rubriques et font l'objet d'une partie dédiée (dite des « dispositifs transverses »).

Les fiches techniques son présentées sous forme : le nom du dispositif, le principal porteur, l'objectif principal, les critères d'éligibilité, les prérequis pour constituer une demande, la nature et le détails des aides apportées, les informations de contacts.

Le guide met également en avant des entrepreneurs basés à Mayotte qui témoignent de leurs retours d'expérience quant à l'utilisation de ces dispositifs. Nous les remercions pour leurs contributions.

## Présentation des principaux accompagnateurs et financeurs/ programmes de financement de l'internationalisation à Mayotte cités dans le guide :



Portée par l'État, le Conseil Départemental de Mayotte, Business France, la CCI Mayotte, la Bpi France et l'ADIM, la **Team France Export Mayotte**, c'est un conseiller de proximité référent pour les entreprises et une plateforme digitale qui proposent un accompagnement à l'international basé sur des méthodes qui permettent la préparation progressive et le suivi des entreprises mahoraises à un développement extérieur.



La **Préfecture de Mayotte** favorise le développement harmonieux de la vie économique, sociale et culturelle du département. Les politiques de solidarité, l'aménagement du territoire à travers les contrats conclus avec les collectivités territoriales, et la programmation des crédits des fonds structurels européens, constituent des axes privilégiés.



Le **Conseil départemental de Mayotte** est doté du statut de Collectivité territoriale unique et dispose à la fois des compétences des départements et des régions notamment en matière de développement économique, touristique, aménagement du territoire, etc.



**Business France** est une structure publique (EPIC) issue de la fusion d'UBIFrance et de l'Agence française pour les investissements internationaux. Business France est au service de l'internationalisation de l'économie française via son réseau de 1500 collaborateurs et 85 bureaux à travers le monde. Business France propose une palette de prestations variées (conseil, communication, mise en relation, VIE). À Mayotte, l'ADIM est le correspondant Business France.



La **Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte (CCIM)** est un établissement public administratif qui représente les intérêts des entreprises de l'industrie, du commerce et des services de Mayotte auprès des pouvoirs publics. La CCIM a un rôle d'informateur et d'accompagnateur de proximité et de facilitateur en matière d'internationalisation. Elle conseille et forme les entreprises ou les oriente vers les interlocuteurs adéquats en fonction de la maturité de leurs projets.



**BPI France** est un organisme public de financement dépendant de la Caisse des Dépôts et Consignations et de l'Etat. BPI France propose des solutions financières pour accompagner le développement des entreprises françaises, en particulier les PME et ETI. Comme l'AFD, BPI France agit directement auprès des entreprises ou auprès des banques et des assurances partenaires qui assistent les entreprises.



L'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM) est un partenaire privilégié du Conseil Départemental de Mayotte, pour la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique en actions, au travers de la signature d'une convention d'objectifs et de moyens sur 2017-2021. L'ADIM agit pour le développement économique de Mayotte tout en facilitant le développement du territoire et des entreprises qui en sont le moteur.



Le programme **INTERREG V Océan Indien** vise à renforcer l'insertion régionale de Mayotte et de La Réunion dans l'Océan Indien et à répondre aux enjeux de co-développement des pays de la zone.

Le programme INTERREG V Océan Indien couvre 2 composantes de la coopération territoriale européenne :

la coopération transfrontalière, qui concerne la coopération entre La Réunion et les pays de la COI (Madagascar, Seychelles, Comores, Maurice), la coopération transnationale, qui concerne la coopération entre La Réunion, Mayotte et les pays suivants : Madagascar, Seychelles, Maurice, Comores, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Maldives, Inde, Australie, les Terres Australes et Antarctiques Françaises.



Le **fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP)** est un instrument de dons ou d'avances remboursables porté par le Ministère de l'Economie et des Finances permettant de financer les études de faisabilité et les démonstrateurs.



Dans le cadre de la convention d'appui à l'internationalisation des PME et ETI avec le **ministère des Outre-Mer** (convention MOM) les prestations Business France sont finançables par l'Etat (jusqu'à 80%, en fonction des dossiers) sous réserve d'éligibilité.



L'**Agence Française de Développement (AFD)** est une institution financière publique qui met en œuvre la politique de développement de la France dans le monde, sa filiale Proparco est dédiée au développement du secteur privé. L'AFD peut financer directement les entreprises ou finance les banques qui mettront à disposition des entreprises des lignes de crédit et des solutions AFD.



L'**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)**, est une structure publique (EPIC) chargée de mettre en œuvre les politiques publiques nationales en matière d'environnement, de gestion des déchets, de gestion de l'énergie. L'agence propose aux entreprises des financements pour les accompagner dans la transition écologique et énergétique.



3

# S'INFORMER ET SE FORMER

1. Plateforme en ligne « Team France Export »,  
Etat et ses administrations,  
Conseil Départemental de Mayotte,  
Business France, Bpifrance, CCIM et ADIM
2. Structuration et partenariats 12
3. Outils de facilitation à l'export 13
4. Former les entreprises mahoraises pour gagner  
à l'international, Business France/MOM/Team France Export 14
5. Financements, Etudes du FASEP 15



## 3.1 - « TEAM FRANCE EXPORT » MAYOTTE



La Team France Export Mayotte, c'est un conseiller de proximité référent pour communiquer et faire bénéficier aux entreprises mahoraises l'ensemble des solutions d'internationalisation proposé par les membres de la Team France Export (Etat, Conseil Départemental, Business France, CCI Mayotte, Bpi, Adim).

## CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

L'entreprise demandeuse doit être dans l'un des territoires ultramarins. Le siège social métropolitain ou une filiale métropolitaine d'une entreprise ultramarine ne peuvent pas en bénéficier.

La demande doit concerner des produits ou services à valeur ajoutée ultramarine. Les activités de négoce pur et les filiales de commercialisation ne sont pas éligibles.

Les acteurs publics et privés de l'accompagnement international sont rassemblés pour la première fois au sein de la Team France Export pour œuvrer collectivement à la réalisation de votre projet à l'étranger. À chacun de vos besoins correspond la solution d'un expert.

## DISPOSITIF

La plateforme propose des solutions en fonction des besoins ci-dessous pour chaque entreprise :

- **Définir son projet** : le diagnostic export, déterminer son potentiel à l'international
- **Choisir ses marchés** : réaliser une étude de marché, prioriser ses marchés cibles, vérifier l'accès au marché
- **Prospecter** : structurer sa prospection commerciale, élaborer son offre export, sécuriser son financement et ses paiements, construire son équipe export, distribuer son produit, se lancer sur un marché, définir le cadre juridique de sa démarche, gérer ses exportations

## COORDONNÉES



## ADRESSE

Maison de l'Entreprise  
BP 139 Place Mariage  
97600 Mamoudzou Cedex  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



## TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



## E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)

# L'EXPORT, C'EST UN FORMIDABLE BOOSTER DE CROISSANCE

Pour vous faire gagner à l'international, votre Région, les services de l'État, Business France, votre Chambre de Commerce et d'Industrie et Bpifrance créent Team France Export.

Team France Export concentre les meilleures solutions du public et du privé pour faciliter et accélérer votre développement à l'international.

**Bénéficiez des leviers adaptés à votre stratégie, vos ambitions et vos moyens.**

ÉVÈNEMENTS NATIONAUX ET RÉGIONAUX À L'ÉTRANGER

FINANCEMENT ET AIDES  
NATIONALES ET RÉGIONALES

STRUCTURATION EXPORT

PROSPECTION COMMERCIALE

RECHERCHE DE PARTENAIRES

LES  
EX  
POU

## L'EXPORT ÇA SE PRÉPARE DANS LES TERRITOIRES

Dans votre région, votre conseiller international Team France Export est votre **interlocuteur de référence sur tout vos projets export**. Expert sur votre secteur, il vous accompagne dans la durée, il vous aide à préparer votre projet, à trouver des **solutions de financement** et à identifier de nouveaux marchés.

## LES CONTRATS ÇA SE GAGNE SUR LE TERRAIN

Avec 750 conseillers internationaux à l'étranger répartis dans 65 pays, **Team France Export met en œuvre votre plan d'action pour développer votre business** (identification de clients ou d'intermédiaires commerciaux, opérations collectives, suivi des contacts, Volontaires Internationaux en Entreprise...).



EXPORT VIA LES ACTEURS DU NÉGOCE INTERNATIONAL

# UNE INTERFACE DIGITALE

## TEAMFRANCE-EXPORT.FR

### AU SERVICE DE TOUS LES PARCOURS EXPORT

Team France Export, c'est un service simple et intuitif avec un unique point d'entrée en région, TeamFrance-Export.fr. L'interface digitale mutualise toutes les ressources nationales et locales pour la détection, la préparation et l'orientation des exportateurs.

### DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES

Le site TeamFrance-Export.fr de votre région vous propose **des informations adaptées à votre projet, votre parcours et votre secteur**. Vous y trouverez par ailleurs toutes les aides offertes par votre région.

- ▷ S'informer et se former **avec tous les tutoriels de l'export**.
- ▷ Identifier les marchés à potentiel dans votre secteur d'activité **avec nos cartographies « Où exporter ? »**.
- ▷ Concrétiser rapidement votre projet d'export **en y trouvant des opportunités d'affaires**.
- ▷ Aller à la rencontre de partenaires potentiels et de prospects **grâce à l'agenda de l'export**.
- ▷ Préparer au mieux votre stratégie commerciale **avec des fiches marchés**.
- ▷ Accéder à toutes les solutions des partenaires de **Team France Export**.

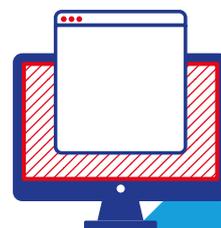
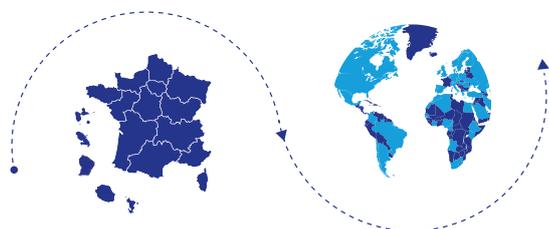
**1000**  
**CONSEILLERS INTERNATIONAUX EN RÉSEAU**

**250**

CONSEILLERS INTERNATIONAUX DANS LES RÉGIONS

**750**

CONSEILLERS INTERNATIONAUX À L'ÉTRANGER



## 3.2 - STRUCTURATION ET PARTENARIATS



Plusieurs actions sont actuellement engagées par la CCI Mayotte avec les institutions et collectivités locales ou régionales pour une transformation du tissu industriel de Mayotte en vue d'accélérer son intégration régionale et son internationalisation (clusters, identification et accompagnement d'entreprises).

### ACTIONS

- Partenariat inter consulaire
- Partenariat avec l'Adim et Business France dans le cadre de la Team France Export (TFE)
- Clusters régionaux (huiles essentielles, économie bleue, Fret maritime et aérien)
- Participation à des événements internationaux

La CCI Mayotte c'est aussi un accès :

- Au réseau mondial des CCI Internationales (CCI France International regroupe, anime et fait la promotion des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'International)
- Au réseau Régional de l'UCCIIOI (Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien) devenu Cap Business Océan Indien. Cap Business Océan Indien a pour objectif de contribuer au développement des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien et de promouvoir la coopération dans tous les domaines d'activité économique.

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

Maison de l'Entreprise  
BP 139 Place Mariage  
97600 Mamoudzou Cedex  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.mayotte.cci.fr/nous-contacter](http://www.mayotte.cci.fr/nous-contacter)



#### TÉLÉPHONE

+262 269 610 426



#### E-MAIL

[dev@mayotte.cci.fr](mailto:dev@mayotte.cci.fr)



### 3.3 - OUTILS DE FACILITATION À L'EXPORT



Permettre de garantir l'origine des produits et certifier les documents des entreprises exportatrices mahoraises afin de répondre aux exigences douanières des pays de destination. Simplifier toutes les formalités et les coûts liés aux franchissements des frontières.

#### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Les Entreprises mahoraises ayant initié une démarche commerciale internationale ou souhaitant renforcer leur projet export.

La CCI se tient à votre disposition pour vous informer des modalités d'accompagnement et des formalités pour un développement à l'international.

#### DISPOSITIF

Mise à disposition de dispositifs de facilitation à l'export (Carnet ATA, Certificat d'origine, Visa et Légalisation de documents commerciaux) par la CCI.

##### Sur le guichet en ligne GEFI\* :

- le système WebCOR produit le Certificat d'Origine dématérialisé, signé électroniquement et utilisable dans les échanges commerciaux et bancaires
- le système WebDOC authentifie les documents

URL guichet GEFI \* : <https://www.formalites-export.com>

#### COORDONNÉES



##### ADRESSE

Maison de l'Entreprise  
BP 139 Place Mariage  
97600 Mamoudzou Cedex  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.mayotte.cci.fr/nous-contacter](http://www.mayotte.cci.fr/nous-contacter)



##### TÉLÉPHONE

+262 269 610 426



##### E-MAIL

[dev@mayotte.cci.fr](mailto:dev@mayotte.cci.fr)

## 3.4 - FORMER LES ENTREPRISES MAHORAISES POUR GAGNER À L'INTERNATIONAL



Les interventions sont réalisées par des consultants experts internationaux référencés auprès de Formatex, un organisme de formation spécialisé en commerce international. Elles ont pour objectif d'accoutumer les entreprises mahoraises aux dispositifs du commerce international.

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Les Entreprises mahoraises qui ont une dynamique de développement à l'international ou souhaitant renforcer leur projet export.

N'hésitez pas à contacter l'Agence de Développement et d'innovation de Mayotte pour plus de renseignements.

### DISPOSITIF

Les formats d'intervention et les thématiques des formations s'adaptent aux besoins des entreprises.

- **L'inter-entreprises** : c'est la formation des collaborateurs avec un programme détaillé et planifié selon la stratégie de développement international de l'entreprise,
- **L'intra-entreprise** : les formations sont organisées au sein de l'organisme en fonction des besoins sollicités,
- **Parcours personnalisé** : Une montée en compétence du demandeur en fonction des besoins et des projets professionnels,
- **La formation collective** : Sessions de formation organisées par thématique aux réseaux de chefs d'entreprises qui se développent à l'international selon leurs états d'avancement et attentes.  
*Thématiques : se préparer , organiser, négocier, se développer, gérer les risques et maîtriser les techniques.*

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

Maison de l'Entreprise  
BP 139 Place Mariage  
97600 Mamoudzou Cedex  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 3.5 - FINANCEMENTS ÉTUDES DU FASEP



Le fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP) est un instrument de dons ou d'avances remboursables porté par le Ministère de l'Économie et des Finances permettant de financer les études de faisabilité et les démonstrateurs.

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Montant : De 100 000 à 800 000 euros.

Bénéficiaires: Acteurs privés, en particulier PME et TPE.

Le bénéficiaire final doit être une entité publique.

Le projet comporte 85% de part française (part de la prestation réalisée par des emplois situés en France)

Pays éligibles: La liste est actualisée chaque année.

La demande doit concerner des produits ou services à valeur ajoutée ultramarine. Les activités de négoce pur et les filiales de commercialisation sans réelle valeur ajoutée locale sont exclues.

### DISPOSITIF

#### 4 fonds mobilisables :

- Le FASEP-Études (financement des études de faisabilité ou de l'assistance technique)
- Le FASEP-Innovation verte (financement de démonstrateurs de technologies innovantes dédiées à l'environnement et au développement durable)
- Le FASEP-Formation professionnelle (cofinancement d'actions de formation professionnelle dans les pays partenaires)
- Le FASEP-RSE (aide aux maîtrises d'ouvrage locales pour rédiger leurs spécifications en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE) ou à évaluer les qualités RSE des offres qu'elles reçoivent)

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

Maison de l'Entreprise  
BP 139 Place Mariage  
97600 Mamoudzou Cedex  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



4

# PROSPECTER

- |  |    |
|--|----|
| 1. Assurance Prospection   | 17 |
| 2. Financement des missions de prospection collective et à la participation aux salons internationaux, Conseil Départemental et ADIM | 18 |



## 4.1 - ASSURANCE PROSPECTION



Offrir un soutien financier sur 4 ans pour couvrir le risque d'échec d'une prospection commerciale à l'étranger et d'obtenir d'une banque, dans certaines conditions, un préfinancement de cette prospection

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Entreprises françaises tous secteurs (hors négoce international) dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 M€ avec au minimum un bilan de 12 mois.

Possibilité de déposer une demande en ligne au lien suivant : <http://assurance-export.bpifrance.fr>

### DISPOSITIF

Il s'agit de couvrir les dépenses de prospection non récurrentes des entreprises.

#### Dépenses éligibles dans le cadre d'un budget agréé par Bpifrance :

- Déplacements et séjours à l'étranger, salaires et charges pendant la durée des déplacements,
- Création d'un service export, recrutement, formation, salaires et charges patronales du personnel,
- Dépenses marketing, études de marché, conseils juridiques, publicité, création de site internet et frais d'adaptation du produit au marché ...
- Frais de fonctionnement d'une implantation à l'étranger (agents commerciaux, bureau commercial, filiales)
- Foires, salons, missions collectives

La quotité peut être garantie jusqu'à 65%, une avance systématique de 50% est proposée à l'aide de la signature du contrat. Modalités détaillées sur internet ou auprès de Bpifrance, au niveau de la maison de l'entreprise

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

Maison de l'Entreprise  
BP 139 Place Mariage  
97600 Mamoudzou Cedex  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 4.2 - FINANCEMENT DES MISSIONS DE PROSPECTION COLLECTIVE ET À LA PARTICIPATION AUX SALONS INTERNATIONAUX



Développer les échanges commerciaux entre les entreprises mahoraises, régionales et internationales

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Toutes entreprises mahoraises dont les projets sont identifiés par la Team France Export Mayotte.

### DISPOSITIF

La loi NOTRe confie à l'échelle régionale le leadership en matière de développement économique. C'est dans ce cadre que le Conseil Départemental de Mayotte au titre de ses compétences régionales pilote la stratégie de développement économique de Mayotte à travers le SRDEII, le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation.

Cela se traduit par le soutien actif des entreprises impliquées dans des actions collectives à l'international (salons à l'étranger, missions de prospection, etc.) pilotées par l'Agence de Développement d'Innovation de Mayotte.

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



5

# RECRUTER

1. Le Volontariat International en Entreprise (VIE),  
Business France

20



## 5.1 - LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (VIE)



Le « Volontariat International en Entreprise » permet aux entreprises de faciliter leur démarche de développement à l'export par le recrutement de jeunes à l'international.

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

- Le VIE peut être sollicité par les entreprises françaises de tous secteurs,
- Profil des VIE : Etudiants, jeunes diplômés, ou chercheurs d'emploi, de 18 à 28 ans, le Volontariat International est une expérience professionnelle enrichissante, véritable tremplin pour une carrière internationale.

### DISPOSITIF

**Métiers concernés** : finances, marketing, commerce international, contrôle de gestion, comptabilité, mécanique, électronique, télécommunications, informatique, BTP, agronomie, tourisme, droit, ressources humaines...

**En administration** : animation culturelle, enseignement, veille économique, commerciale ou scientifique, informatique, sciences politiques, droit, économie, recherche, médecine, hôtellerie-restauration

- L'objectif opérationnel du VIE est fixé par l'entreprise pour laquelle un volontaire est mis à disposition
- Business France contractualise avec le volontaire et en gère tous les aspects administratifs
- Pas de charges sociales

Le recrutement d'un VIE par une entreprise ultramarine peut être pris en charge par le Ministère des Outre Mer grâce à la convention Business France MOM.

### COORDONNÉES

**ADRESSE**

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)

**TÉLÉPHONE**

+262 639 23 26 36

**E-MAIL**

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



6

# EXPORTER

1. Assurance Caution export, Bpifrance	22
2. Assurance Change-contrat, Bpifrance	23
3. Assurance Change-négociation, Bpifrance	24
4. Assurance Crédit à l'international, Bpifrance	25
5. Crédit Export, Bpifrance	26
6. Garantie des cautions, Bpifrance	27
7. Garantie des préfinancements, Bpifrance	28
8. Pass Export, Bpifrance	29

## 6.1 - ASSURANCE CAUTION EXPORT



En cas de demande d'une caution par un acheteur étranger, notamment dans le cadre d'une réponse à un Appel d'offres, l'Assurance Caution Export garantit les émetteurs de cautions

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Deux types d'émetteurs de cautions éligibles : les banques françaises et filiales ou succursales de banques étrangères, installées en France et/ou dans un pays de l'Union Européenne ou les compagnies d'assurance ayant signé une police cadre. L'assurance caution concerne tous types d'engagement de cautions (hors cautions d'offset), liés à un contrat d'exportation, libellés en toutes devises, sur tous pays, à l'exception des pays interdits même au comptant par la politique d'assurance crédit en vigueur.

### DISPOSITIF

Garantie des émetteurs à hauteur de 80% contre le risque de défaillance de l'exportateur en situation de carence ou d'insolvabilité judiciaire.

#### Quotité garantie :

- 80% pour les entreprises dont le CA est inférieur à 150 millions d'euros
- 50% pour les autres entreprises

#### Délais constitutifs du sinistre :

- 3 mois en cas de carence et à l'ouverture d'une procédure collective en cas d'insolvabilité

**Prime** : payable en euros par trimestrialité d'avance par l'émetteur et pour chaque ligne

**Assiette** : montant des engagements déclarés en vigueur, à hauteur de la quotité garantie

**Taux** : taux de commission retenu par l'émetteur pour chaque engagement à garantir

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 6.2 - ASSURANCE CHANGE-CONTRAT



**Figier un cours de change avant la signature du contrat commercial au plus tard dans les quinze jours de sa signature dans le cadre de négociations de gré à gré**

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

**Bénéficiaires** : Entreprises françaises concluant un contrat d'exportation en devises (hors opérations de négoce international), ayant signé la police d'abonnement (conditions générales applicables à ce type d'assurance)

**Devises** : Dollar US, Livre sterling, Franc suisse sous conditions

### DISPOSITIF

- Montant maximal de la transaction garanti : 15 millions d'euros
- Cours à terme garanti : déterminé à partir du cours au comptant de la devise le jour de la mise en place de la garantie, en fonction de la durée de validité (délai nécessaire à l'obtention de la mise en vigueur du contrat commercial) et de l'échéancier des paiements
- Garantie irrévocable dès la fixation du cours garanti
- Indemnisation à 100% de la perte de change constatée par rapport au cours à terme garanti, aux échéances de paiement
- Taux flat déterminé en fonction de la devise garantie et de la durée de validité (6, 9 ou 12 mois) appliqué au montant garanti
- Facturée en euro et payable en totalité, dès la fixation du cours garanti ; non restituable
- Minimum de prime : 150€

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)

## 6.3 - ASSURANCE CHANGE-NÉGOCIATION



Fixer un cours de change à tout moment de la période de négociation dans le cadre de la remise d'une offre commerciale

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

**Bénéficiaires** : Entreprise française en situation de concurrence avérée sur des projets d'exportation ponctuels (hors opérations de négoce international) ayant signé la police d'abonnement (conditions générales applicables à ce type d'assurance).

**Devises** : dépend, voir un conseiller Bpifrance

Possibilité de faire une simulation en ligne : [bae.bpifrance.fr/cotationEnLigne](http://bae.bpifrance.fr/cotationEnLigne)

### DISPOSITIF

- Montant maximal de la transaction garanti : 15 millions d'euros
- Cours à terme garanti : déterminé à partir du cours au comptant de la devise le jour de la mise en place de la garantie, en fonction de la durée de validité (délai nécessaire à l'obtention de la mise en vigueur du contrat commercial) et de l'échéancier des paiements
- Garantie irrévocable dès la fixation du cours garanti
- Indemnisation à 100% de la perte de change constatée par rapport au cours à terme garanti, aux échéances de paiement
- Taux flat déterminé en fonction de la devise garantie et de la durée de validité (6, 9 ou 12 mois) appliqué au montant garanti
- Facturée en euro et payable en totalité, dès la fixation du cours garanti ; non restituable
- Minimum de prime : 150€

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 6.4 - ASSURANCE CRÉDIT À L'INTERNATIONAL



Protéger les risques encourus au titre de l'exécution du contrat ou de son paiement pour les entreprises exportatrices.

Deux types de garanties :

- Garantie d'interruption du contrat
- Garantie de non paiement et garantie de non remboursement de prêt

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Entreprise française exportatrice ou banque française apportant un financement à un contrat d'exportation. Assurance pour toutes opérations ayant une durée d'exécution et/ou financées à plus de 2 ans : quelle que soit la taille de votre entreprise (des équipes sont spécialement dédiées aux PME) et le montage financier de votre contrat pour autant que l'opération se situe dans un pays ouvert au sens de la politique d'assurance-crédit définie annuellement par l'Etat

### DISPOSITIF

Garantie qui protège contre les risques : politique, commerciaux (carence ou insolvabilité du débiteur) et les sinistres.

**L'assurance crédit couvre 95% du risque**

**4 types de garanties :**

- Garantie des Contrats Commerciaux (biens ou ensembles industriels payables au comptant ou à crédit, marchés de bâtiment et de travaux publics et marchés comportant une part locale importante payables sur situations périodiques).
- Garantie des Biens Immatériels (redevances ou royalties prévues dans tout contrat de concession d'un droit d'usage payable au comptant : brevets, marques, licences, franchises, droits d'auteur, etc...).
- Garantie des Prestations de Service (contrats de prestations de service payables au comptant sur situations : ingénierie, études, assistance technique, etc...).
- Garantie des Cautions (en cas d'appel abusif ou de sinistre politique).

Détails sur le site internet ou auprès de l'agence locale de Bpifrance

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)

## 6.5 - CRÉDIT EXPORT



**Soutenir les entreprises exportatrices de biens d'équipements ou de prestations de services. Le crédit export permet de proposer des solutions de financement à leurs clients étrangers, pour faciliter la conclusion des ventes**

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Prérequis : être une entreprise française exportatrice ou être client des entreprises françaises exportatrices, ou d'Etats ou d'organismes publics.

Seules certaines activités (APE) sont éligibles : 46 (commerce de gros à l'exception des automobiles, etc.); C (Industrie manufacturière); D (production et distribution d'électricité, etc.); E (Production d'eau, etc.), J (informations et communication, etc.) et M (activités spécialisées, etc.).

### DISPOSITIF

#### Deux produits :

- le crédit acheteur, un crédit directement octroyé par Bpifrance au client étranger d'une entreprise française exportatrice
- le crédit fournisseur, octroyé par l'exportateur à son client, puis racheté par Bpifrance à l'entreprise.
- L'assiette porte sur les biens et services objet du contrat commercial

#### Montants pour chaque type de crédit :

- le crédit acheteur : entre 5 et 25 millions d'euros en prêteur seul et jusqu'à 75 millions (part Bpifrance) en cofinancement
- le crédit fournisseur : de 1 à 25 millions d'euros

Pour les deux produits la quotité est de 85% maximum de la part «exportée» du contrat commercial, la devise doit être l'euro uniquement.

Il s'agit de financement à moyen/long terme (de 3 à 10 ans), ils sont couverts par l'assurance BpiFrance Assurance export à 95%. Renseignements complémentaires en ligne ou auprès de votre agence BpiFrance locale

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 6.6 - GARANTIE DES CAUTIONS



Permettre au soumissionnaire de fournir une garantie (caution de soumission) aux donneurs d'ordres des appels d'offres

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Deux catégories de bénéficiaires :

- Les banques françaises et compagnies d'assurance.  
Elles doivent signer une police cadre multi-exportateurs.
- Les entreprises exportatrices : elles doivent faire agréer par Bpifrance Assurance Export leurs besoins en engagements de cautions.

Possibilité de remplir un questionnaire en ligne

### DISPOSITIF

**Quotité garantie :**

- 80% pour les entreprises dont le CA est inférieur à 150 millions d'euros
- 50% pour les autres entreprises

**Délais constitutifs du sinistre :**

- 3 mois en cas de carence
- A l'ouverture d'une procédure collective en cas d'insolvabilité

**Prime :** payable en euros par trimestrialité d'avance par l'émetteur et pour chaque ligne

**Assiette :** montant des engagements déclarés en vigueur, à hauteur de la quotité garantie

**Taux :** taux de commission retenu par l'émetteur pour chaque engagement à garantir

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)

## 6.7 - GARANTIE DES PRÉFINANCEMENTS



Couvrir les entreprises ayant besoin de préfinancer leur contrat export, en garantissant la banque contre le risque de défaillance

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

La Banque de l'exportateur est bénéficiaire de ce dispositif, elle doit signer en amont une police cadre multi-explorateurs. L'entreprise exportatrice doit préalablement faire agréer par Bpifrance Assurance Export son besoin global de préfinancement en présentant ses prévisions de recettes et de dépenses. L'exportateur dépose par e-mail à [assurance-export-prefi@bpifrance.fr](mailto:assurance-export-prefi@bpifrance.fr) une demande d'enveloppe préfinancement correspondant au besoin de préfinancement global nécessaire sur les 12 mois à venir.

### DISPOSITIF

La garantie des préfinancements couvre les entreprises dont le contrat export présente des acomptes insuffisants ou des paiements tardifs. La quotité garantie pour l'assurance préfinancement est de : 80% maximum pour les entreprises dont le CA est inférieur ou égal à 150 millions d'euros ; 50% pour les autres entreprises .

#### **Délais constitutif de sinistre :**

- 3 mois en cas de carence
- A l'ouverture d'une procédure collective en cas d'insolvabilité

**Prime :** Payable par la banque mensuellement pour chaque prêt garanti

**Assiette :** montant de chaque utilisation du crédit déclarée par la banque, à hauteur de la quotité garantie

**Taux :** 90% du taux de rémunération de la banque

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 6.8 - PASS-EXPORT



Disposer d'un accès privilégié aux dispositifs Export de BPI France dans le cadre d'un partenariat sur mesure avec l'Etat

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Les bénéficiaires de ce dispositif sont les entreprises françaises exportatrices (groupe pour ses filiales françaises, filiales françaises d'un groupe français ou étranger).

Pour lancer une demande d'accès, il faut prendre un rendez-vous avec Bpifrance sur Mayotte.

### DISPOSITIF

Ce dispositif sur 3 ans permet à l'entreprise exportatrice :

- de bénéficier systématiquement de la couverture maximale de financement dans le cadre de l'Arrangement OCDE ;
- d'être dispensée de l'analyse de la part française opération par opération, une seule analyse ex-ante globale étant effectuée par le Ministère technique compétent ;
- de prendre en compte sa contribution à l'économie française

En échange, l'entreprise doit respecter :

- une moyenne pondérée de part française mesurée à l'issue de la validité du Pass Export
- d'autres engagements élaborés au cas par cas en concertation avec l'entreprise et dans la continuité de sa stratégie (exemple : maintien et développement de l'activité sur le territoire national, formation, développement de la R&D, etc...).
- Ce pass ne s'applique qu'aux garanties d'assurance-crédit et à l'assurance-change.

Renseignements complémentaires en ligne ou auprès de votre agence BpiFrance locale.

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



7

# S'IMPLANTER

1. Ariz (Garantie), AFD	31
2. PROPARCO, filiale de l'AFD dédiée au Secteur privé, AFD	32
3. Assurance Investissement à l'international, Bpifrance	33
4. Fonds Build-up international, Bpifrance	34
5. Garantie de projets à l'international, Bpifrance	35
6. Prêt croissance internationale, Bpifrance	36



## 7.1- ARIZ (GARANTIE)



Soutenir l'implantation et le développement de PME françaises à l'étranger en garantissant les investissements contre le risque économique d'échec de leur implantation

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Peuvent être bénéficiaires les PME/TPE domiciliées à Mayotte, éligibles à un prêt bancaire.

La garantie fonctionne dans le cas de filiales étrangères implantées hors Union européenne, Norvège, Islande, Liechtenstein et Suisse.

### DISPOSITIF

ARIZ est une garantie «en perte finale» proposée par l'AFD aux banques et institutions financières pour couvrir 50% à 75% d'un prêt individuel ou un portefeuille de prêts aux PME et aux institutions de microfinance (IMF).

FASEP garantie intervient en garantie des apports en fonds propres de la maison-mère à sa filiale étrangère ou en garantie de participations de sociétés de capital-risque (SRC) ou de fonds commun de placement à risque (FCPR).

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)

## 7.2 - PROPARCO, FILIALE DE L'AFD DÉDIÉE AU SECTEUR PRIVÉ



Proposer un financement pour les projets d'investissements des entreprises privés, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Il faut être une entreprise ou une institution financière basée dans un territoire où Proparco déploie son action.

Pour avoir de plus amples informations, il faut directement se renseigner auprès de l'AFD localement. Les possibilités d'accompagnement se font au cas par cas en fonction des projets présentés.

### DISPOSITIF

Appui au système bancaire sur place, directement en propre, financement en capital risque, ou long terme : minimum 3 millions d'euros.

Trois catégories de projets sont soutenus :

- Climat & Energie dans les pays en développement,
- électrification de l'Afrique,
- micro-crédit

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 7.3 - ASSURANCE INVESTISSEMENT À L'INTERNATIONAL



Favoriser les investissements des entreprises françaises à l'étranger en les protégeant contre les risques politiques du pays d'accueil de l'investissement (atteinte à la propriété, non recouvrement des sommes dues à l'investisseur)

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Deux catégories de bénéficiaires :

- Toute société de droit français réalisant un investissement durable à l'étranger dans une société nouvelle ou existante
- Les établissements de crédit qui les accompagnent via un prêt bancaire consenti à la filiale étrangère

### DISPOSITIF

**Risques couverts :** Atteinte à la propriété, non recouvrement des sommes dues à l'investisseur (peuvent être indemnisés la perte de capital, l'impossibilité pour les filiales de rembourser des prêts d'actionnaires ou bancaires; des appels de cautions émises par des sociétés mères pour garantir ces prêts, etc.

**Investissements éligibles :** participation en capital, prêt d'actionnaire ou prêt bancaire long terme, caution sur prêt, redevances, revenus de l'investissement

**Informations de détails sur la garantie :**

- Quotité de 95% maximum
- Garantie d'une durée de 3 à 20 ans
- Couverture irrévocable pour Bpi France Assurance Export, résiliable pour l'assuré
- Le taux, compris entre 0,2% et 0,8%, est fonction du pays d'accueil et des caractéristiques de l'investissement
- L'échéance est annuelle, sur la base de la déclaration annuelle faite par l'Assuré
- Le calcul de la prime est égal à : assiette déclarée x taux x quotité garantie
- La couverture des engagements spécifiques fait l'objet d'une tarification ad hoc

Renseignements complémentaires en ligne ou auprès de Bpifrance localement.

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)

## 7.4 - FONDS BUILD-UP INTERNATIONAL



L'objectif de ce fonds est d'accompagner les entreprises françaises à devenir des champions internationaux en les soutenant dans leur achat d'entreprises étrangères

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Sont éligibles les entreprises françaises et détenues majoritairement par des familles ou des personnes physiques (PME et ETI), rentables, réalisant un chiffre d'affaires entre 20 millions d'euros et 1,5 milliards d'euros et souhaitant acquérir des entreprises solides sur leur marché à l'étranger pour des valeurs entre 10 et 150 millions d'euros.

Tous les secteurs d'activités sont concernés. Nécessité de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt avant la date indiquée sur le site internet de la BPI pour accéder au dispositif.

### DISPOSITIF

Doté de 200 millions d'euros, ce fonds est souscrit par le SGPI (Secrétariat général pour l'investissement) dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et est géré par Bpifrance.

Le fonds Build up co-investit dans les projets de croissance externe. Les entreprises souhaitant en bénéficier doivent en amont rechercher d'autres partenaires pour financer leur projet international.

#### Caractéristiques du fonds :

- Partenaire solide, stratégique et capable de vous accompagner dans la durée
- Une équipe dédiée d'investisseurs expérimentés à l'international qui s'appuie sur un écosystème dense de conseils et partenaires
- Investissement à vos côtés pour des montants entre 3 et 30 millions d'euros en fonds propres et quasi fonds-propres
- Accompagnement sur-mesure tout au long du projet

Renseignements complémentaire en ligne ou en agence.

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 7.5 - GARANTIE DE PROJETS À L'INTERNATIONAL



Garantir les apports en fonds propres réalisés par une société mère française pour la création, l'acquisition ou le développement d'une filiale à l'étranger.

### CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Les bénéficiaires sont :

- les entreprises de droit français, créées depuis plus de trois ans, quel que soit le secteur d'activité, dont le CA ne dépasse pas les 460 millions d'euros HT.
- les entreprises détenues par des ressortissants ou des entreprises relevant de l'Union Européenne.

### DISPOSITIF

Cette garantie couvre le risque économique d'échec de la filiale étrangère, à l'exclusion du risque politique.

Elle vise à favoriser la croissance des entreprises françaises qui souhaitent se développer :

- Par création de filiale à l'étranger (hors Union européenne, Norvège, Islande, Liechtenstein et Suisse)
- Par rachat majoritaire

Garantie sur les apports en fonds propres ou quasi-fonds propres fait à la filiale. La délocalisation d'activités existantes n'est pas éligible. La filière étrangère doit être détenue majoritairement par la société mère, ou minoritairement dans les pays où la réglementation locale interdit la prise de participation majoritaire.

La garantie est délivrée pour une période de 3 à 7 ans à la maison mère française qui crée la filiale ou rachète une position majoritaire. Elle couvre 50% de la perte constatée, jusqu'à 1,5M€.

Renseignements complémentaires en ligne ou auprès de Bpifrance localement.

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 7.6 - PRÊT CROISSANCE INTERNATIONALE



Accompagner le financement des projets internationaux (mise en normes des produits, acquisition d'entreprises étrangères, paiements de loyer, participation à des salons)

 CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Les bénéficiaires de ce dispositif sont les entreprises françaises, PME et ETI (10 employés à 5000, un CA maximum de 1,5 milliards d'euros ou un total bilan inférieur à 2 milliards d'euros).

 DISPOSITIF

30 000 € à 5 millions d'euros dans la limite des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise, 7 ans à taux fixe, remboursable à partir de la 3ème année.

**Les dépenses financées concernent :**

- Investissements immatériels
- Investissements corporels à faible valeur de gage
- Opérations de croissance externe
- Augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR) générée par le projet de développement
- À l'exclusion des opérations de restructuration financière

Le prêt croissance international d'un montant supérieur à 150 000 euros est systématiquement associé à des financements extérieurs de même montant (1 pour 1) :

- soit un prêt bancaire d'une durée de 5 ans minimum,
- soit par des apports en capital des actionnaires ou sociétés de capital-développement.

Pas de garantie demandée, seule une retenue de garantie de 5 % du montant initial du prêt est prévue. Renseignements complémentaire en ligne ou en agence.

 COORDONNÉES**ADRESSE**

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)

**TÉLÉPHONE**

+262 639 23 26 36

**E-MAIL**

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



8

# TRANSVERSES

- |   |    |
|---|----|
| 1. Aides financières spécifiques au développement durable, ADEME  | 38 |
| 2. Club ADEME international, ADEME  | 39 |
| 3. Aide financière du Ministère des Outre-Mer sur les prestations d'accompagnement proposées par le réseau Business France, Ministère des Outre-Mer, Business France, Conseil Départemental, ADIM | 40 |
| 4. Coopération économique régionale, INTERREG V : volet transfrontalier, SGAR/Préfecture de Mayotte -   | 41 |
| 5. Coopération économique régionale INTERREG V : volet transnational, SGAR/Préfecture de Mayotte -  | 42 |
| 6. Oceanindian.biz, AFD, CPCCAF, UCCIOI   | 43 |
| 7. Prêt de développement Outre-Mer, Bpifrance   | 44 |

## 8.1 – AIDES FINANCIÈRES SPÉCIFIQUES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ADEME

PROSPECTER

EXPORTER

S'IMPLANTER



### Accompagner la transition énergétique et écologique de Mayotte

#### ✔ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Sont éligibles les entreprises ayant un projet avec un impact positif pour l'environnement et la production d'énergies propres à Mayotte. Il faut que le projet présenté ait une dimension technique.

Prendre contact directement avec l'ADEME à Mayotte, les demandes sont analysées au cas par cas.

#### ☰ DISPOSITIF

Il s'agit de financements qui peuvent être mobilisés mais qui ne sont pas dédiés spécifiquement à l'internationalisation. L'ADEME est seule juge des dossiers pouvant être retenus, avec quels montants de financement.

##### Trois catégories de financements envisageables :

- Aides à la connaissance pour les études «amont», les benchmarks, etc. : financements plafonnés à 70 000 €. Par exemple on peut envisager, le financement d'une étude visant à identifier dans les pays voisins de la zone Océan Indien des sources de biomasse pour produire de l'énergie verte à Mayotte.
- Aides au «changement de comportement» : l'ADEME peut financer des actions ponctuelles d'animation/communication/sensibilisation/formation, ainsi que le recrutement de chargés de mission, mais uniquement sur la base d'un plan de charge clairement défini, et sous réserve des disponibilités de budget.
- Aides à la réalisation : financements pour la production d'études et de projets d'aides à la décision (études d'impacts) et investissements concrets. Par exemple, on peut envisager le financement d'un projet facilitant l'exportation de déchets

#### 👤 COORDONNÉES



##### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



##### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



##### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 8.2 - CLUB ADEME INTERNATIONAL

PROSPECTER

EXPORTER

S'IMPLANTER



Accompagner les adhérents du Club dans le développement de projets innovants et de partenariats à l'international

### ✓ CRITÈRES D'ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Éligibilité : être une éco-entreprise (énergies renouvelables, environnement, déchets, dépollution des sols, etc.) implantée sur le sol français; avoir été financée par l'ADEME dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir ou d'un autre financement ADEME ou être connu positivement de l'ADEME; enfin il faut adhérer à la charte du Club ADEME International.

Prérequis : remplir le formulaire d'adhésion, paiement d'une cotisation après validation de l'adhésion.

### ☰ DISPOSITIF

Être membre du Club ouvre le droit aux prestations suivantes :

- Coopération publique/privée renforcée en partenariat avec l'ADEME (participation à des réunions d'échanges avec des organismes publics responsables des problématiques de développement durable, de soutien à l'innovation, etc.);
- Mise en réseau avec des entreprises exportatrices pour favoriser les échanges de bonnes pratiques et initier des offres collectives à des projets internationaux. Mise en relation avec des délégations étrangères (et réduction des coûts sur les colloques de Business France).
- Mobilisation des adhérents sur les programmes et appels d'offre européens et internationaux : formations sur les AO et les programmes des bailleurs de fonds et informations sur les opportunités de projets (aiguillage vers Business France)
- Valorisation des bonnes pratiques des adhérents via la «lettre du Club ADEME International » et le «catalogue export», présentation sur le site web du Club
- Accès aux produits et services de l'ADEME : réduction de 50% sur les manifestations, colloques et journées techniques organisées, gratuité pour 3 publications par an (hors coédition), remise de 30% sur les stages de formation (une place par évènement).

### 👤 COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)

## 8.3 – AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DES OUTRE-MER SUR LES PRESTATIONS DE LA TEAM FRANCE EXPORT

 S'INFORMER ET SE FORMER

 RECRUTER

 EXPORTER



Faire progresser le nombre de PME/ETI mahoraises à l'export et accroître leur chiffre d'affaires à l'export de manière durable

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Sont éligibles, l'ensemble des prestations de Team France Export (Etudes de marché, test sur l'offre, mission de prospection, actions de communication).

Les entreprises mahoraises dont le projet export est référencé par la Team France sont éligibles à la prise en charge de l'ensemble des prestations Business France.

Le siège social métropolitain ou une filiale métropolitaine d'une entreprise ultramarine ne peuvent pas en bénéficier.

### DISPOSITIF

Dans le cadre d'une convention de partenariat depuis 2017 sur les volets International et Attractivité entre Business France, le Conseil Départemental de Mayotte et l'ADIM et dans le cadre de la convention Business France/MOM (voir fiche dédiée ci-après), les entreprises éligibles peuvent accéder au financement à hauteur de 50 à 80% de l'ensemble des prestations suivantes :

- Prospection
- Définition des Marchés & secteurs, des Projets, consultation des appels d'offres
- Base PROAO (mise à disposition d'une base de données sur les Appels d'offres internationaux)
- Réglementation Internationale
- Communication
- Contacts de haut niveau
- Salons et rencontres B to B
- Formations à l'export

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 8.4 – COOPÉRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE INTERREG V : VOLET TRANSFRONTALIER

 EXPORTER

 S'IMPLANTER



Volet transfrontalier - Objectif Spécifique 1 :  
« Accroître les échanges commerciaux dans  
la zone Océan Indien »

**Accroître la coopération, en matière d'échanges  
commerciaux, entre les parties prenantes de Mayotte,  
les Comores et Madagascar**

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

Pour les entreprises basées à Mayotte, les chambres consulaires, les structures d'accompagnement des entreprises à Mayotte voulant monter un projet avec les Comores.

L'inscription du projet doit répondre à un objectif spécifique, complétude du dossier, période d'exécution du projet de 36 mois maximum et seuil minimum de demande d'aide FEDER CTE : 50 000 €.

Détails auprès du SGAR et sur internet.

### DISPOSITIF

#### Exemples d'actions éligibles (liste non-exhaustive) :

- Mise en place d'une plateforme commune d'achat et de distribution des produits et intrants à prix compétitifs pour développer la transformation des différentes parties de la zone de coopération,
- Actions de sensibilisation, de conseil, et d'information permettant le développement des entreprises à l'international, de veille économique et juridique.

#### Exemple de dépenses éligibles :

- Participation au coût lié à la chaîne de production, la logistique, à la formation professionnelle, au coût lié à l'obtention d'un label de qualité
- Participation aux frais liés à l'organisation de séminaires, de conférences, etc.

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)

## 8.5 - COOPÉRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE INTERREG V : VOLET TRANSNATIONAL



Volet transnational - Axe 4  
« Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone Océan Indien »

 EXPORTER

 S'IMPLANTER

Le programme INTERREG V Océan Indien vise à renforcer l'insertion régionale de La Réunion et de Mayotte dans l'Océan Indien et à répondre aux enjeux de co-développement des pays de la zone

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

La coopération transnationale, qui concerne la coopération entre La Réunion, Mayotte, les Terres Australes et Antarctiques Françaises et les pays suivants : Madagascar, Seychelles, Maurice, Comores, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Maldives, Inde, Australie.

### DISPOSITIF

Le montant total dédié pour ce volet international est de 21,8M€, les fonds qui peuvent être mobilisés dépendent des projets et des différents appels d'offres.

Trois catégories de projets éligibles à des financements :

- « **actions d'intérêt général ou d'ampleur collective** » : soutien aux actions de veille d'intelligence économique, de benchmark, de définition de stratégies concertées dans les pays de la COI, etc. Actions de sensibilisation, de conseil et d'information permettant le développement des entreprises à l'international; mise en œuvre de programmes d'actions relatifs au marché ou à la destination ciblée : veille, préparation et accompagnement des entreprises.
- « **volontariat international en Entreprise** » : Missions d'appui technique et humain dans le domaine économique (dispositif de volontariats internationaux en entreprises - VIE)
- « **Actions de coopération entre PME** » : études et expertise, promotion, identification de nouveaux marchés, échanges de savoir-faire, développement de partenariat et définition de stratégies concertées, actions de veille et d'intelligence économique, etc.

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

+262 639 23 26 36



#### E-MAIL

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



## 8.6 – OCEANINDIEN.BIZ – PLATEFORME DÉMATÉRIALISÉE DE MISE EN RELATION BUSINESS DANS LES PAYS DE L’OCÉAN INDIEN

S'INFORMER ET SE FORMER

PROSPECTER

RECRUTER

EXPORTER

S'IMPLANTER



Renforcer les échanges B2B entre les opérateurs économiques de l’Océan Indien.  
Renforcer la structuration régionale sectorielle.

### CRITÈRES D’ÉGILIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

- Ensemble des entreprises des Comores, de Madagascar, de Maurice, de Mayotte, de La Réunion et des Seychelles souhaitant faire des affaires avec les opérateurs économiques de la zone.
- Les inscriptions sont possibles en ligne, renseignement auprès de la Team France Export Mayotte.

### DISPOSITIF

Les entreprises qui s’inscrivent à la plateforme, peuvent notamment disposer des services suivants :

- Mise à disposition de l’actualité économique des territoires de la zone sud ouest de l’Océan Indien, offre de veille économique dans les pays de la zone
- Mise en relation de partenaires économiques sur les différents territoires (prospector, s’implanter, importer, exporter)
- Possibilité de déposer/consulter des offres d’emplois (recruter)
- Possibilité de prendre connaissance des événements business, tout secteur confondu dans la zone sud-ouest de l’océan indien mais également en Afrique

### COORDONNÉES



#### ADRESSE

ADIM, Maison de l’entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)



#### TÉLÉPHONE

**+262 639 23 26 36**



#### E-MAIL

**[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)**



## 8.7 - PRÊT DE DÉVELOPPEMENT OUTRE-MER

EXPORTER

S'IMPLANTER

**Renforcer le développement économique  
des territoires ultramarins.**

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PRÉ-REQUIS

**Peuvent être bénéficiaires :** les PME éligibles à la garantie Bpifrance Financement, constituées sous forme de société depuis plus de 3 ans, exerçant l'essentiel de leur activité dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et la Réunion), et COM (Polynésie Française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna) et en Nouvelle-Calédonie ; ou s'y installant. Pour activer le prêt, nécessité d'être en partenariat avec une banque, à raison de 1 pour 1, ou un apport en capital équivalent.

## DISPOSITIF

**Dépenses financées :**

- Investissements immatériels : coûts de mise aux normes (environnement, sécurité), formation et recrutement des équipes, prospection de nouveaux marchés, dépenses de communication...
- Investissements corporels à faible valeur de gage : matériel conçu/réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, matériel informatique...
- Augmentation du BFR générée par le projet de développement
- Crédit d'impôt en faveur des investissements productifs Outre-Mer (CI IP OM).
- Opérations de croissance externe : achat de titres par un groupe existant permettant à celui-ci d'être au moins majoritaire à l'issue de l'opération.

**Montants possibles et durée/amortissement :**

Minimum 10 000 et maximum en fonction de la taille de l'entreprise (100 000 euros par intervention pour les entreprises de moins de 3 ans et 750 000 euros pour celles de plus de 3 ans). Amortissement de 2 à 5 ans pour les entreprises de moins de 3 ans et de 2 à 7 ans pour celles de plus de 3 ans

Renseignements complémentaires en ligne ou auprès de Bpifrance localement.

## COORDONNÉES

**ADRESSE**

ADIM, Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou  
[www.teamfrance-export.fr/outremer](http://www.teamfrance-export.fr/outremer)  
[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)

**TÉLÉPHONE**

+262 639 23 26 36

**E-MAIL**

[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



9

ILS NOUS  
PARLENT  
DE LEUR  
EXPÉRIENCE

# TÉMOIGNAGES

J'ai été sensibilisée au besoin d'internationaliser mon activité au cours des formations avec un intervenant de Formatex financées par le Ministère des Outre-mer au travers la convention entre Business France et le MOM. Ces formations m'ont permis de comprendre les aspects autant stratégiques que pratiques d'une démarche export (communication, marketing, vente, suivi de la relation commerciale, etc.).

**Avec l'ADIM, j'ai participé aux démarches de prospection collective et aux salons B2B internationaux. Ces salons m'ont permis de développer deux partenariats concluants à Madagascar dont la rencontre d'un client, un hôtel SPA.**



**Aseimahane HOUDJATI**

FONDATRICE ET GÉRANTE DE « TERRE DE ROSE »  
FABRICATION DE BOUGIES DE MASSAGE

Afin d'initier notre démarche, nous nous sommes d'abord renseignés et formés auprès de la CCI de Mayotte, nous avons assisté à des séminaires sur les bonnes pratiques de l'exportation et suivi des formations sur les différents aspects, stratégiques comme opérationnels d'une démarche export.

Notre entreprise a ensuite pu bénéficier des prestations Business France pour se lancer dans la prospection : prestation de traduction de ses supports de communication, souscription d'une assurance prospection (aujourd'hui un outil de Bpifrance). Nous avons consulté la base de données des appels d'offres proposée par Business France pour se renseigner sur l'état de du marché à l'échelle de l'Océan Indien, l'Afrique australe, ce qui nous a conduit à une réorientation stratégique de notre offre.

Toujours avec Business France, l'ADIM et le Conseil Départemental nous avons également participé à des salons B2B dans la région ce qui nous a permis d'identifier des contacts, notamment à Madagascar.

**Depuis deux ans, au moyen du prêt international de Bpifrance, nous avons pu ouvrir une antenne à Madagascar.**



**Feyçoil MOUHOSSOUNE**

CRÉATEUR ET GÉRANT D'ETIC SERVICES  
SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE

Compte-tenu du développement de mon activité au sein du marché local à Mayotte, nous avons d'abord réfléchi à étendre nos services au niveau des pays voisins francophones. Grâce aux différentes actions menées par la CCI sur l'international, je me suis rapprochée de Business France pour lancer des démarches de prospection.

Nous avons participé à des salons B2B, comme la FIM à Madagascar avec l'ADIM et le Conseil Départemental de Mayotte, le Forum Economique des Iles de l'Océan Indien, mais également des salons en Afrique australe (Kenya, Tanzanie). Pour mener ces démarches de prospections, nous avons également contracté à l'assurance 3P/Prospection, dispositif de la Bpifrance. Après plusieurs phases de prospection, nous avons concrétisé un projet à l'international en implantant nos services aux Comores. Nous y assurons la maintenance des distributeurs de billets de banque, implantation qui a été financée au moyen du Crédit Export de Bpifrance.

**Aujourd'hui nous envisageons le recours à un Prêt Outre-Mer (Bpifrance) et à un VIE auprès de Business France, afin de poursuivre notre croissance.**



**Sourane MOHAMED SOULE**

CRÉATEUR ET GÉRANT DE SERVE U

ENTREPRISE DE SERVICES DU NUMÉRIQUE ET DE SERVICES BANCAIRES

**Les financements INTERREG V contribuent à la réalisation des objectifs de l'ADIM en matière de développement économique des entreprises mahoraises.** Ils permettent d'organiser des événements de prospections collectives et des rencontres B2B avec les homologues de l'ADIM lors de salons et de forums économiques dans les pays d'Afrique australe et orientale (volet transnational), aux Comores et à Madagascar (volet transfrontalier).

L'ADIM contacte et regroupe autour d'elles des entreprises et des porteurs de projets basés à Mayotte, les agences dans les pays étrangers homologues de l'ADIM font de même, lors des rencontres B2B, les entrepreneurs des différents territoires peuvent ainsi nouer des contacts et développer des relations commerciales.

Les financements mobilisées vont ainsi aider à couvrir, en parallèle des fonds départementaux, les rendez-vous d'affaires, les déplacements, les conférences, les rencontres post salons, forums internationaux, etc.



**Ben Issa OUSSENI**

PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'INNOVATION DE MAYOTTE



10

# CONTACT

**TEAM  
FRANCE**  
— EXPORT —



+262 639 23 26 36



[contact@adim-mayotte.fr](mailto:contact@adim-mayotte.fr)



[www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)  
[www.teamfrance-export.fr](http://www.teamfrance-export.fr)



Maison de l'entreprise  
BP 139 Place mariage  
97600 Mamoudzou



OuiMayotte

# ENSEMBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOS ENTREPRISES

